

FICHE PROTOCOLE

« PRÉVENTION CONTAMINATION COVID-19 »

Dernière mise à jour : 05/02/2021

N°5 : LOGISTIQUE & INDUSTRIES



Les locaux à nettoyer dans le milieu de la logistique ou de l'industrie sont similaires. On trouve des circulations, des bureaux, des salles de réunions, des sanitaires et également des vestiaires et des douches (Non pris en compte dans cette fiche le nettoyage de machines de production)

Pour les locaux ci-dessous, il pourra être pris en compte les protocoles suivants :

LOCAL	PROTOCOLE
Circulations d'ateliers, d'entrepôts	→ Pas de changement dans les pratiques habituelles – lavage mécanisé des sols
Autres circulations, escaliers	→ N°1 : PARTIES COMMUNES D'IMMEUBLES
Bureaux, sanitaires, salles de réunions	→ N°3 : LES BUREAUX

Ci-dessous, la description de l'activité «Nettoyage et désinfection des vestiaires et douches»

EPI NÉCESSAIRES

Le choix de la situation 1 ou 2 dépend de plusieurs paramètres notamment : le fait que les salariés soient porteurs ou pas de la COVID 19 (donnée inconnue ou situation avérée signalée par le client) , de la durée d'inoccupation des vestiaires avant intervention pour le nettoyage, de la possibilité d'aérer la pièce vers l'extérieur.

SITUATION 1

Faible probabilité de cas de contamination



Durée d'inoccupation supérieure à 3 heures ou aération possible durant l'intervention via des ouvrants donnant directement sur l'extérieur.

Gants jetable à usage unique ou réutilisables ⁽¹⁾

SITUATION 2

FORTE probabilité de cas de COVID-19 : Cas de COVID avérée ou situation inconnue



Durée d'inoccupation inférieure à 3 heures ou pas d'aération possible vers l'extérieur.

Combinaison ou blouse à usage unique sur tenue de base

Gants jetable à usage unique ou réutilisables

Masque FFP1

⁽¹⁾ Voir Mode opératoire entretien des gants réutilisables

Le masque grand public à filtration supérieure à 90% (ex catégorie 1) ou masque chirurgical est obligatoire dans les lieux collectifs clos et doit être associé au respect de la distanciation physique d'au moins un mètre.

Au delà de 3 heures, port du masque chirurgical.

PLAN DE PRÉVENTION

Moins de 400 h/an :

Définir les modalités d'intervention en fonction des situations ci-dessous

Plus de 400 h/an :

- À formaliser obligatoirement
- Définir les modalités d'intervention en fonction des situations ci-dessous et aborder la performance de la ventilation (apport d'air neuf)

Les mesures de prévention comprennent notamment les gestes barrières, les règles de distanciation, l'information et la formation des salariés sur les consignes d'utilisation des EPI « Bien ajuster son masque et le retrait des EPI sans se contaminer.

MODE OPÉRATOIRE

Organiser les interventions afin de s'assurer que les locaux soient bien totalement inoccupés durant la prestation.

SITUATION 1

Faible probabilité de contamination - Durée d'inoccupation supérieure à 3 heures ou aération possible durant toute l'intervention via des ouvrants donnant directement sur l'extérieur.

ENTRETIEN DES SURFACES ET DES SOLS

Privilégier une stratégie de lavage par voie humide

Réaliser les prestations du cahier des charges et suivre les recommandations suivantes :



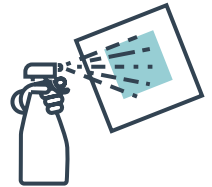
Pour l'ensemble des surfaces à nettoyer, préparer une solution de produit détergent



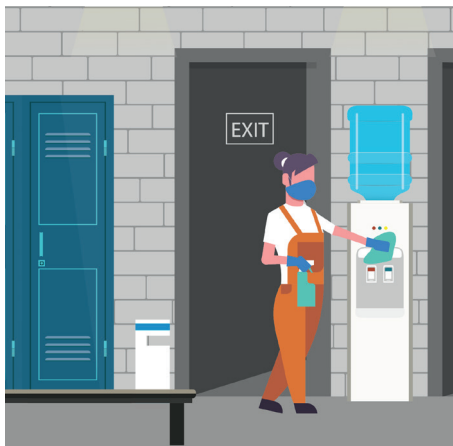
Aérer si possible



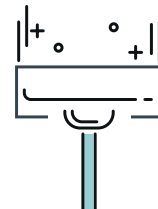
Collecter les déchets en récupérant le sac poubelle usagé et le remplacer systématiquement



Humidifier les supports d'essuyage jetables ou réutilisables(*) à usage unique



Traiter en particulier les points de contact (porte, poignée de porte, interrupteurs, banc, tabouret, chaises, patères ...)



Terminer par les sols dépoussiérer les sols par balayage humide si possible puis procéder au lavage du sol avec une solution détergente soit par autolaveuse ou de façon manuelle avec supports de lavage jetables ou réutilisables(*) à usage unique.

(*) après un lavage en machine à 60°C durant 30 minutes au minimum et veiller à séparer le propre du sale et à porter les EPI.

SITUATION 2

Forte probabilité de cas de COVID-19 - cas de COVID avérée ou situation inconnue

Durée d'inoccupation inférieure à 3 heures ou pas d'aération possible vers l'extérieur.

ENTRETIEN DES SURFACES ET DES SOLS

Privilégier une stratégie de lavage par voie humide

Réaliser les prestations du cahier des charges et suivre les recommandations suivantes :



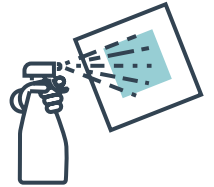
Préparer une solution de produit détergent désinfectante virucide EN 14476 si points de contact ou solution de produit détergent si autres surfaces



Aérer si possible avant et pendant l'intervention



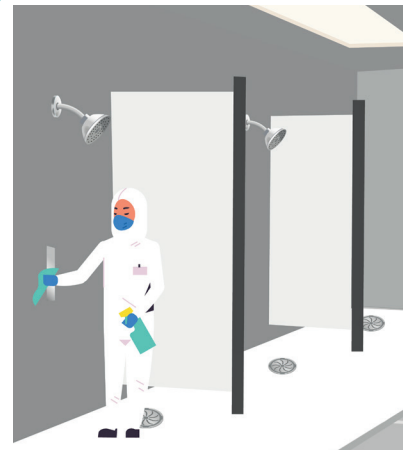
Collecter les déchets en récupérant le sac poubelle usagé et le remplacer systématiquement



Humidifier les supports d'essuyage jetables ou réutilisables(*) à usage unique



Traiter en particulier toutes les surfaces et points de contact du ou des postes de travail concernés



Procéder au nettoyage et désinfection des espaces douches, lavabos en respectant les codes couleur et être particulièrement attentif aux points contacts (portes de douche et poignée, robinetterie, pommeau de douche, vasque de lavabo et plan de travail, distributeur de savon ...)



Terminer par les sols dépoussiérer les sols par balayage humide si possible puis procéder au lavage du sol avec une solution détergente soit par autolaveuse ou de façon manuelle avec supports de lavage jetables ou réutilisables(*) à usage unique.

(*) après un lavage en machine à 60°C durant 30 minutes au minimum et veiller à séparer le propre du sale et à porter les EPI.

CE QU'IL FAUT ÉVITER ET PRIVILÉGIER

- | | | |
|---|---|---|
| ✗ Éviter de contaminer une surface déjà décontaminée | → | ✓ Travailler du plus loin au plus près ou du haut vers le bas sans repasser sur la surface décontaminée, du plus propre vers le plus sale |
| ✗ Ne pas assécher les surfaces traitées après l'essuyage | → | ✓ Laisser sécher naturellement |
| ✗ Aspirer les sols avec un aspirateur sans filtration HEPA | → | ✓ Si possible, procéder à un balayage humide ou disposer d'aspirateur équipé de filtre HEPA |
| ✗ La pulvérisation des produits nettoyants sur les surfaces | → | ✓ Essuyage humide à l'aide d'un support à usage unique imprégné d'une solution de produit |
| ✗ Absence de sac dans les poubelles | → | ✓ Présence de sac poubelle dans les corbeilles afin de ne pas toucher les déchets, ils peuvent être contaminés |